

Vous nous avez consultés pour votre assurance et nous vous en remercions.

**!!!!!!!!!!!! ENVOYEZ-NOUS PAR COURRIEL LES DOCUMENTS EN VOTRE POSSESSION !!!!!!!!!!**

**\*\*\*\*photos des documents acceptées\*\*\*\***

**!!!!!!!!!!!! C EST L'ASSURANCE D'OBTENIR UN TARIF NÉGOCIÉ !!!!!!!!!!**

- permis de conduire recto et verso ou attestation provisoire
- relevé d'information de vos assureurs précédents (si vous avez des antécédents d'assurance)
  - carte grise du véhicule si vous l'avez

Et si vous avez fait l'objet de sanctions pénales ou administratives (alcoolémie, stupéfiants, pertes de points, délit de fuite ou refus d'obtempérer), tous les documents justificatifs des infractions :

- avis de rétention de permis
- jugement (les 2 derniers jugements en cas de récidive)
- solde de points nul ou historique des points de votre permis en cas de perte de points pour infractions diverses.
  - etc ...

**!!!!!!!!!!!! A TRES BIENTÔT !!!!!!!!!!**

**Cabinet ASSUGERIS**

**Tel : 04 68 05 75 45**

**Courriel : [gestion@assugeris-espace-assurances.fr](mailto:gestion@assugeris-espace-assurances.fr)**